



tu pars te faire soigner,
on t'aide à te loger

Grâce à un partenariat avec Airbnb.org, notre l'association peut participer à la prise en charge financière d'un logement à destination des femmes en parcours cancer qui doivent partir loin de chez elles pour recevoir des soins curatifs (les cures thermales ne sont pas prises en charge, sauf cas exceptionnels sur étude de la demande)

1- CONDITIONS POUR BENEFICIER DU DISPOSITIF

- Etre une femme en parcours de soin cancer domiciliée en France
- Résider à plus de 100km du centre de soins ou à plus de 50km lors des rdv répétitifs type radiothérapie quotidienne
- La bénéficiaire doit disposer d'un compte airbnb valide

2 - ENVOYER UNE DEMANDE AUX HEBERGEUSES SOLIDAIRES

- La demande doit être effectuée à l'aide du formulaire dédié dûment renseigné
- La demande doit être accompagnée des justificatifs demandés : convocation ou certificat médical au nom de la bénéficiaire stipulant le lieu et la date de rdv (aucune information de nature médicale nécessaire) , justificatif de domicile, copie de carte d'identité
- l'ensemble des documents est transmis au plus tôt à **hebergeusessolidaires@gmail.com**
- la demande sera étudiée et un rdv téléphonique fixé avant acceptation et le séjour proposé peut être adapté selon nos possibilités

3 - FONCTIONNEMENT

- L'association cherche un hébergement au plus près du lieu de rdv médical via la plateforme Airbnb, procède à la réservation et au règlement en indiquant les informations de la bénéficiaire
- La bénéficiaire reçoit toutes les informations relatives à sa réservation sur son compte airbnb
- La bénéficiaire doit obligatoirement occuper le logement réservé pour la durée du séjour
- La bénéficiaire peut partir avec 1 accompagnant
- L'association prend en charge uniquement les jours de soin
- La bénéficiaire reste seule responsable du déroulement du séjour, des éventuels dommages occasionnés, et doit respecter les conditions fixées par le propriétaire du logement réservé et par la plateforme de réservation.

Les femmes au ruban peuvent bénéficier de 3 séjours de soin par an,
mais aussi de 3 séjours de pause. Une demande supplémentaire peut être étudiée.

www.hebergeuses-solidaires.fr

hebergeusessolidaires@gmail.com



DEMANDE D'HEBERGEMENT POUR SOINS MEDICAUX

tu pars te faire soigner,
on t'aide à te loger

- Etre une femme en parcours de soin cancer domiciliée en France
- Résider à plus de 100km du centre de soins ou à plus de 50km pour des rdv répétitifs type radiothérapie quotidienne
- La bénéficiaire doit obligatoirement occuper le logement réservé pour la durée du séjour
- le logement peut être réservé pour 2 personnes maximum (la bénéficiaire et 1 accompagnant)
- la durée maximale du séjour est de 5 jours consécutifs
- **disposer d'un compte airbnb au nom de la bénéficiaire**
- la demande sera étudiée et un rdv téléphonique fixé avant acceptation et le séjour proposé peut être adapté selon nos possibilités
- La bénéficiaire reste seule responsable du déroulement du séjour, des éventuels dommages occasionnés, et doit respecter les conditions fixées par le propriétaire du logement réservé et par la plateforme de réservation.

Nom Prénom	
Adresse du domicile principal	
Téléphone	
Email du compte Airbnb <u>Le compte Airbnb doit être à votre nom.</u>	
date et lieu du rendez-vous médical	
dates de séjour demandées	
avec 1 accompagnant	OUI - NON

La demande doit être accompagnée des justificatifs :

convocation médicale ou certificat au nom de la bénéficiaire stipulant le lieu et la date de rdv
(aucune information médicale nécessaire)
justificatif de domicile et copie de carte d'identité

demande à transmettre à hebergeusessolidaires@gmail.com